

DEMATÉRIALISATION DU PROCESSUS DE RÈGLEMENT DES FACTURES DES FOURNISSEURS DE CDG PRÉVOYANCE

Dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire que connaît notre pays et afin de limiter d'une part, les répercussions de la situation actuelle sur les entreprises nationales et notamment les PME et TPME, et accélérer, d'autre part, le paiement des dépenses de ses fournisseurs et réduire le délai de paiement des créances, CDG Prévoyance a mis en place un nouveau service sécurisé « eFacture » disponible au niveau de l'espace « Fournisseur » du site web de la CNRA et du RCAR.

Déployé depuis le 20 avril, ce service permet aux fournisseurs de :

- Déposer la version électronique de leurs factures ;
- Annexer tout document relatif à la réception des prestations (Bon de livraison/PV de réception, ...) ;
- Consulter l'état d'avancement du traitement des factures ;
- Demander des informations ou initier des réclamations.

A ce jour, ce nouveau service a permis d'accélérer le règlement d'un grand nombre de factures tout en assurant la transparence du processus de traitement, permettant ainsi de consolider les relations de confiance et de transparence avec l'ensemble des usagers.

Les fournisseurs ne disposant pas d'un compte d'accès à ce service, ont la possibilité de le demander via un mail à l'adresse contact-fournisseurs@cdgprevoyance.ma.

A noter également que le paiement des factures se fait par virement au lieu des moyens de paiement physiques (chèques).

Parallèlement, et dans un but de limiter les échanges physiques de documents et de courriers entre CDG Prévoyance et ses partenaires durant et après la période de l'état d'urgence sanitaire, CDG Prévoyance a mis en place un bureau d'ordre digital pour les deux organismes CNRA et RCAR accessible à partir des site web <https://www.cnra.ma> et

RABAT, LE 03 JUIN 2020

<https://www.rcar.ma> (Rubrique : Services en ligne), permettant ainsi à tous les partenaires de CDG Prévoyance (Affilié, Bénéficiaire, Employeur, Compagnies d'Assurances, Avocats, ...) de déposer leurs dossiers et courriers contre un accusé de réception électronique.

Le service eFacture et le bureau d'ordre digital font partie d'une série de mesures implémentées par CDG Prévoyance, permettant la continuité de ses activités, tout en assurant plus de flexibilité et de souplesse administrative à ses processus pour traiter efficacement les requêtes de ses clients et partenaires dans les meilleurs délais.

A PROPOS DE CDG PREVOYANCE

La Caisse de Dépôt et de Gestion assure, à travers CDG Prévoyance, la gestion administrative, technique et financière de deux organismes : CNRA et RCAR et par conséquent 148 milliards de dirhams de réserves correspondant à plus de 20 régimes de retraite et fonds de prévoyance, caractérisés par une grande diversité en termes de population et de nature de prestations.

Afin de remplir cette mission, CDG Prévoyance s'appuie sur une plateforme organisationnelle moderne, un SI agile, des ressources humaines compétentes et sur un dispositif de bonne gouvernance pour servir plus de 1 million de citoyens.